



## Déclaration FSU CAELVE du 15 janvier 2020

Pour la FSU, nous tenons à rappeler ici une fois encore notre ambition de diversification de l'offre linguistique pour les élèves de l'académie parce que celle-ci a un sens : celui de permettre à la fois une meilleure ouverture culturelle, une meilleure formation citoyenne et une meilleure insertion professionnelle, ce d'autant plus dans une académie qui compte un taux élevé de chômage chez les jeunes. Cette diversification, mise à mal ces dernières années, semble légèrement s'améliorer en collège : elle profite essentiellement au néerlandais qui progresse à la fois en 6<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup> grands débutants ainsi qu'à l'arabe dans une proportion bien moindre. Les effectifs de l'italien et de l'allemand augmentent quant à eux en 6<sup>e</sup> mais par le jeu des vases communicants baissent en 5<sup>e</sup>, l'ensemble restant globalement stable ou en très légère augmentation. Les autres langues voient leurs effectifs peu changer. Vous aviez souligné, l'an dernier dans cette même instance, Madame le Recteur, votre étonnement quant à la sous-représentation de l'allemand et du néerlandais eu égard à la situation géographique et aux partenariats économiques de la Région. Quelles perspectives envisagez-vous pour remédier à cela ?

La diversification, c'est aussi en lycée, l'offre de spécialités : or sur ce point, il reste assurément une marge de progression. Si l'anglais est désormais proposé dans presque tous les lycées, les nouvelles ouvertures se font essentiellement en espagnol. Par ailleurs certains bassins restent peu fournis comme le bassin minier, le Béthunois ou le sud du département du Nord.

Sur la spécialité anglais, nous demandons à avoir des précisions suite aux annonces de M. le Ministre quant aux aménagements anglais et anglais monde contemporain de la semaine dernière. La rentrée se prépare maintenant et cela va avoir des conséquences sur l'organisation des enseignements et des services.

La diversification, c'est aussi la LV3/LVC d'où notre demande d'un état des lieux. La baisse des effectifs de LVC dans certains établissements peut en effet interroger sur la pérennité de l'offre de formation-alors même que les familles n'ont pas forcément encore réalisé le faible poids qu'elle représente dans l'obtention du diplôme. Nous souhaitons donc connaître les pistes proposées pour pérenniser l'offre de LV3/LVC.

Enfin nous tenons à attirer votre attention sur les E3C prévues à partir de la semaine prochaine dans des conditions plus que problématiques tant pour les élèves que les personnels et nous demandons solennellement une fois encore comme l'a déjà fait l'intersyndicale nationale l'annulation de cette session.

Quant à l'expérimentation « Calais territoire bilingue », elle illustre bien les problèmes posés par la territorialisation des politiques éducatives : l'accès à la maîtrise des langues étrangères dès le plus jeune âge (objectif louable, notamment sur le bassin du Calaisis) mériterait autre chose que des effets d'annonces à quelques mois des élections municipales : des personnels qualifiés et donc une vraie formation initiale et continue dans le cadre disciplinaire, des moyens horaires programmés sur plusieurs années, fléchés en heures d'enseignement pour travailler en effectifs réduits. Sans moyens dédiés, il n'y a pas d'ambition éducative